



DELIBERATION N° 2

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 21
Votants : 29
Pour : 29
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil quatorze, le dix février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie José ESPIAUBE, Maire.

Date de convocation : 4 février 2014

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, Ch. MARTIN, M.CHAMPAGNE, J.DUBOURDIEU, J. DUHART, P FAVRAUD, M.BLONDY, A.DA SILVA, B.VALADE, J.DUCOURNAU, C.FORGERON, M.GARCIA, JM DOURTHE, C.DAVID, F.GONZALEZ, AM BARTHE, M.ARIAS, M.JIMENEZ, A.MATON, B.FERRY.

Excusés : M.BECRET (pouvoir à CH MARTIN), MP CAPDUPUY (pouvoir à MJ ESPIAUBE), D.LAMOTHE (pouvoir à J.DUBOURDIEU), F.MARTINEZ (pouvoir à B.VALADE), I.ELLOOK (pouvoir à M.GARCIA), M.BERTHOU (pouvoir à J.DUHART), S.DITCHARRY (pouvoir à JP CRESPO), MA THEBAUD (pouvoir à AM BARTHE)

Secrétaire : B.VALADE

Madame le Maire propose de modifier le tableau des emplois afin de tenir compte de l'évolution des besoins de services et pour permettre les évolutions de carrière.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame Le Maire, décide :

- de modifier le tableau des emplois de la collectivité de la façon suivante :

- A compter du 1^{er} avril 2014

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Scolaire	1 ATSEM de 1 ^{ère} classe	1 ATSEM principal de 2 ^{ème} classe
Urbanisme	1 agent de maitrise	1 agent de maitrise principal
Culture/communication	1 rédacteur	1 rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
Ressources humaines	1 rédacteur	1 rédacteur principal de 1 ^{ère} classe

*Certifié exécutoire
compte tenu du
dépôt à la
Sous Préfecture de
Bayonne
Le
et de sa publication
le*

Entretien des bâtiments et restauration scolaire	1 adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe
Bâtiments	1 adjoint technique de 1 ^{ère} classe	1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe
TOTAL	6	6

- de fixer le nouveau tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe
- précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 11 février 2014

Le Maire,

Marie José ESPIAUBE


